

RAPPEL DE PRODUIT

STEAK HACHE OU VIANDE HACHEE FACON BOUCHERE 5% DE MATIERE GRASSE MONOPRIX

Alimentation / Viandes

**STEAK HACHE OU VIANDE HACHEE FACON
BOUCHERE 5% DE MATIERE GRASSE**

Marque : **MONOPRIX**

Modèle ou référence : **1 STEAK HACHE FACON
BOUCHERE 125G 5% DE MATIERE GRASSE
MONOPRIX 2 STEAK HACHE FACON BOUCHERE 125G
5% DE MATIERE GRASSE MONOPRIX VIANDE
HACHEE FACON BOUCHERE 350G 5% DE MATIERE
GRASSE MONOPRIX**

- **GTIN 3350033898325 Lot 5222023686101/60 Date
limite de consommation 16/08/2022**
- **GTIN 3350033898509 Lot 5222023686001/60 Date
limite de consommation 16/08/2022**
- **GTIN 3350033898806 Lot 5222023686201/60 Date
limite de consommation 16/08/2022**

Conditionnements : **Sous atmosphère protectrice**

Date de commercialisation : **09/08/2022**

Date de fin de commercialisation : **11/08/2022**

Température de conservation : **Produit à conserver au
réfrigérateur**

Marque de salubrité : **FR 18.033.033 CE**

Zone géographique de vente : **France entière**

Distributeurs : **MONOPRIX**



Publication du : **12/08/2022**

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : **2x125g 5% MG Race charolaise 1x125g 5% MG
Race charolaise 350g 5% MG Race à viande**

Motif du rappel : **Détection E.coli STEC O26 sur analyses complémentaires**

Risques encourus : **Escherichia coli shiga toxinogène (STEC).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente,
Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

**Les Escherichia coli shiga toxinogène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de
produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements,
accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales**

sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : **26/08/2022**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

